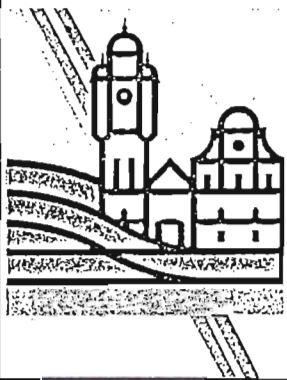


Commune de VILLERS AU TERTRE

Canton d'Arleux



ÉTUDE POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



S.C.P. DEBROUX & DELVAUX bureau d'études paysagistes - 5, rue du bois 59990 SEBOURG

juin 1992



VILLERS AU TERTRE

ÉTUDE D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

I SITUATION GÉOGRAPHIQUE

II LE SITE DU VILLAGE

III LES OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

IV PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

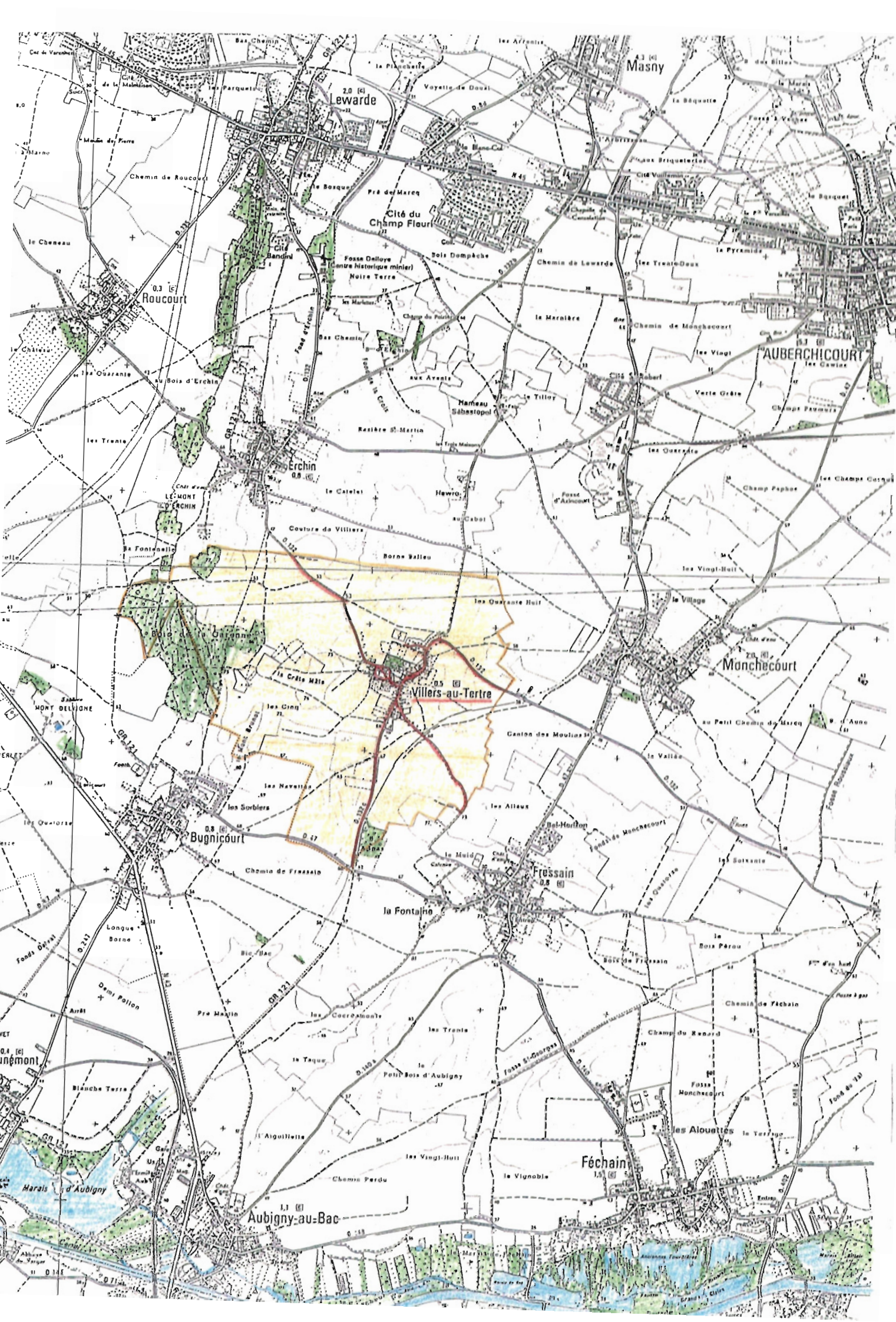
1. L'aménagement paysager des rues
2. Le terrain de sport
3. La place de la mairie
4. La place du Mont Tilleul

V ESTIMATIONS SOMMAIRES DES TRAVAUX

VI PLANS

1. Schéma d'intention
2. Rue de Monchecourt plan B
3. Rue de Monchecourt plan A
4. Rue de Fressain - rue de Bugnicourt
5. Rue d'Erchin
6. Espace de sport et de loisirs
7. Place de la mairie
8. Place du Mont Tilleul

I SITUATION GÉOGRAPHIQUE



L'Ostrevant est marqué par sa structure géologique celle d'un plateau crayeux couvert de limons, où la topographie est peu contrastée variant de 40 à 80 m. Inclivée selon une pente générale vers le Nord, le plateau disparaît sous la plaine alluviale de la Scarpe.

Toutefois, au Sud, la vallée de la Sensée assure une coupure nette avec le Cambrésis et l'Artois qui possèdent la même identité géologique que l'Ostrevant.

Cette situation particulière fait de l'Ostrevant une petite entité géographique, nettement identifiable. Au sein de cet ensemble se démarquent des buttes sableuses qui dominent de 20 à 30 m le plateau (Montigny, Lewarde, Erchin, Estrées, Cantin) et qui sont souvent boisées. C'est également le cas du site de Villers au Tertre.

II LE SITE DU VILLAGE



Le village est organisé autour de la butte qui constitue la place et qui accueille l'église.

A partir de cet espace central autour duquel s'est organisé le village, divergent les rues et chemins qui desservent le terroir ou relient Villers au Tertre aux villages voisins.

A la différence de la plupart des villages de l'Ostrevant où l'habitat est groupé et où l'espace est essentiellement minéral, Villers possède un "cœur végétal" très spécifique qui donne au tissu de l'habitat un caractère moins dense que dans les villages voisins.

A proximité immédiate, l'espace environnant le château renforce cet aspect. C'est cette dominante végétale qu'il convient de privilégier dans l'aménagement des rues.

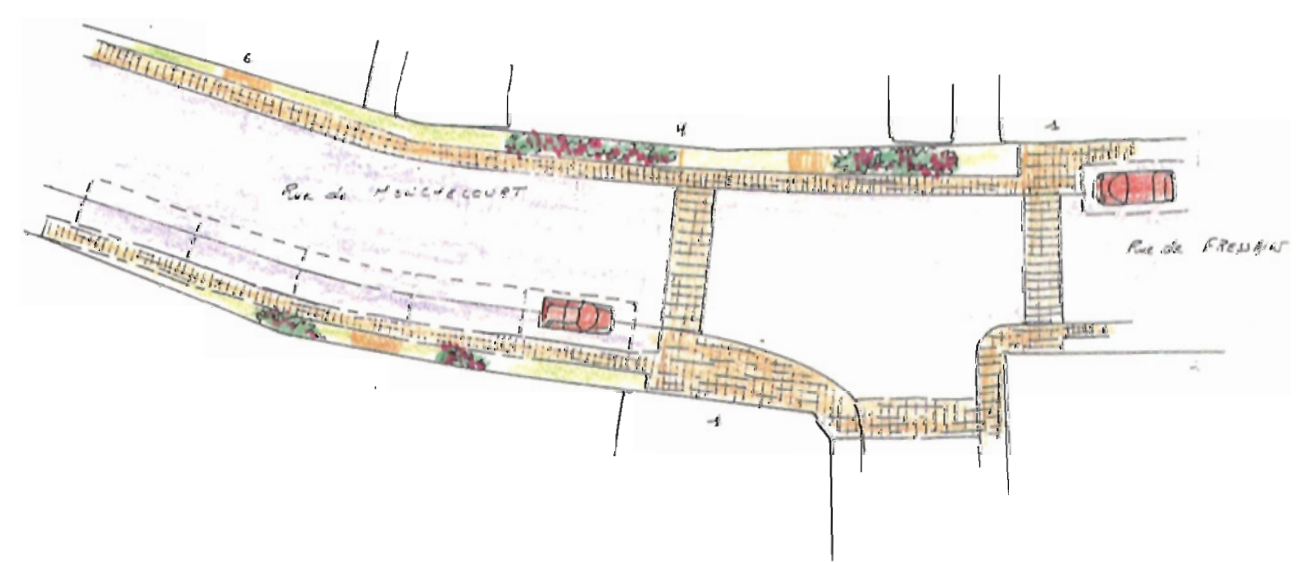
L'extension récente s'est faite à la périphérie sans modifier le caractère du village. Elle apporte néanmoins une désorganisation des liaisons car le lotissement possède une voirie qui n'est pas convergente vers le Centre. La création d'équipements publics dans la continuité du lotissement renforce cette distorsion, qu'il sera utile de corriger par des réalisations adaptées.



I II LES OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT



- Le premier niveau d'aménagement vise à rétablir la liaison entre le lotissement, le terrain de sport et le cœur du village "le Mont Tilloul", il consiste également à renforcer l'unité des rues convergentes vers la place de la mairie et le Mont tilloul par un traitement paysager adapté à la circulation piétonne et au stationnement.





- En second lieu, la réorganisation de la place de la mairie et des espaces limitrophes visera à séparer la circulation des zones de stationnement, et, par des créations d'espaces piétonniers ou plantés, valoriser le caractère rural de cet ensemble, en s'appuyant sur l'architecture des façades et de l'entrée du château.





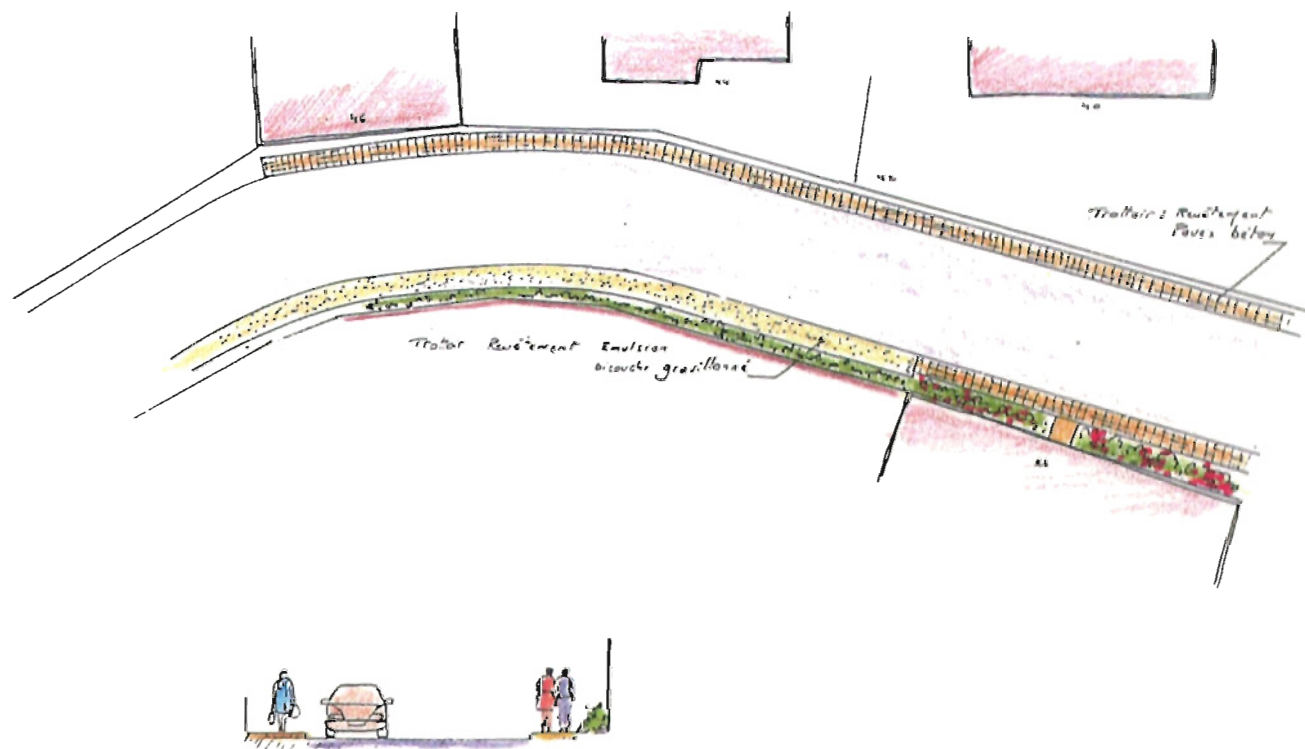
Sortie de l'école

- Enfin le Mont Tilleul, grignoté peu à peu par le bitume ou le stationnement sauvage retrouvera sa fonction d'espace vert de grande qualité où les circulations piétonnes seront mieux finalisées, en particulier à la sortie de l'école.

Les plantations auront à tenir compte du patrimoine végétal existant.



I V PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

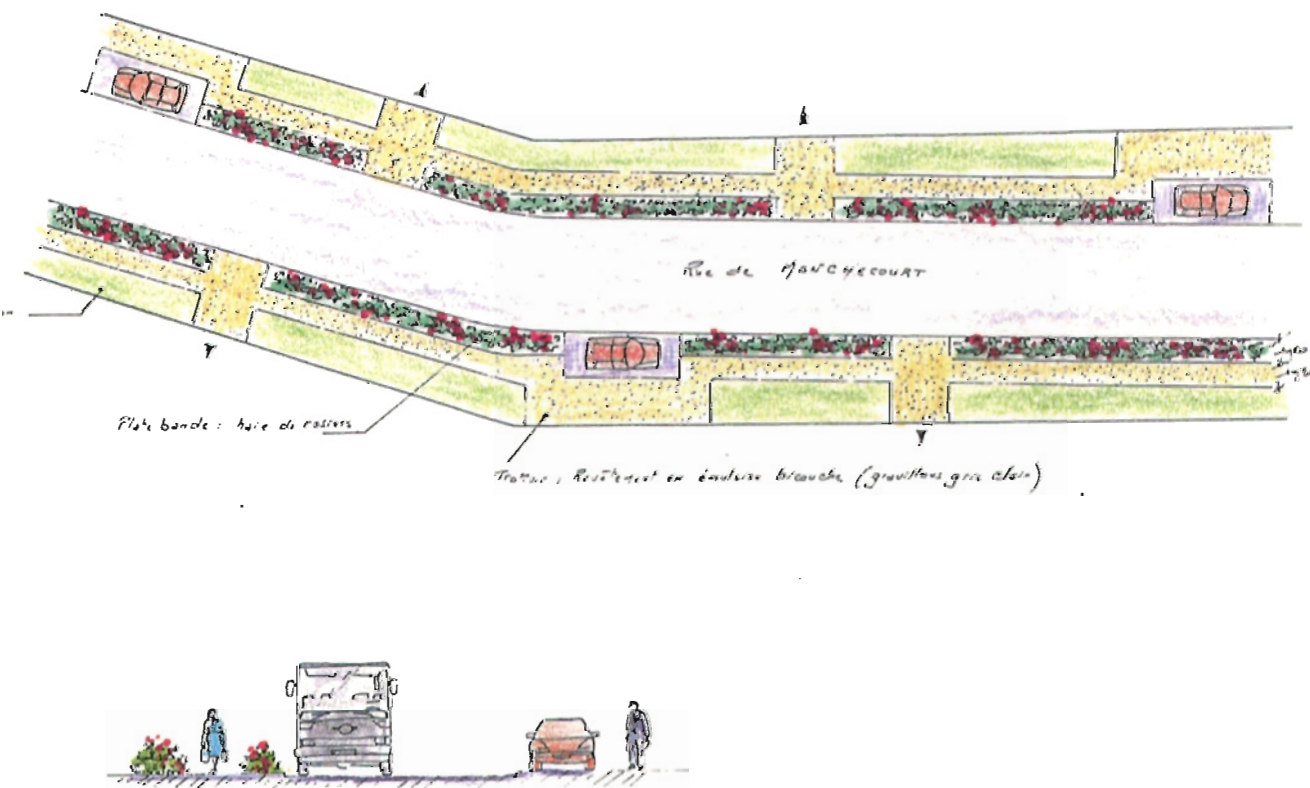


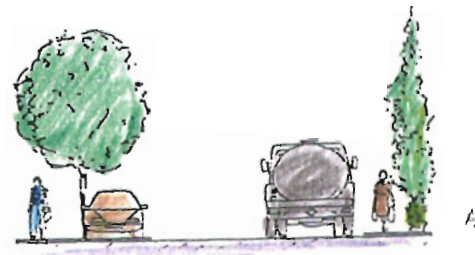
1. L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DES RUES :

La création d'espaces piétons et d'aires de stationnement se fait par une individualisation de ces surfaces selon des revêtements différents. L'utilisation des décors pavés vient compléter cette démarche. L'implantation de plantations permet de moduler l'aménagement selon la densité de l'habitat en veillant ainsi à ne pas minéraliser systématiquement les trottoirs.

- RUE DE MONCHECOURT :

- à partir de la mairie, les aménagements sont minéraux, du fait de la continuité de l'habitat ; quelques plantations basses ponctuent le linéaire du trottoir, là où la largeur est suffisante.
- vers la sortie du village, l'habitat n'est plus jointif et les trottoirs sont plus larges : le verdissement est plus marqué (haies de rosiers en plate-bande, engazonnement). L'entrée du village, près de la chapelle est confortée par la plantation de deux tilleuls.

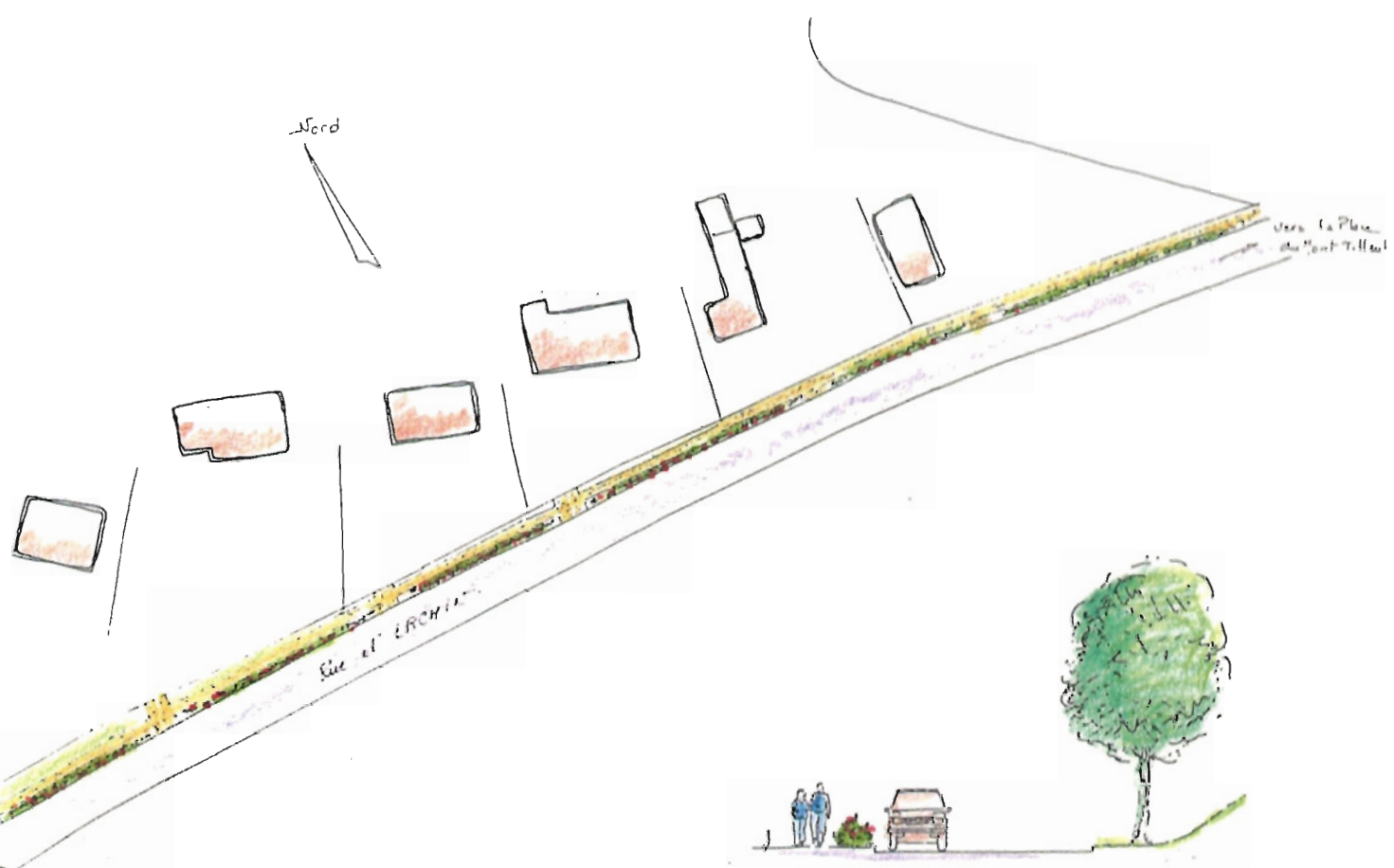




• RUES DE FRESSAIN ET DE BUGNICOURT

Le même principe régie l'aménagement de ces rues, avec un gradient décroissant du minéral vers le végétal, calqué sur la densité de l'habitat qui croit à l'approche du centre. La configuration des rues permet en outre, la plantation d'arbres tiges à fonction décorative.

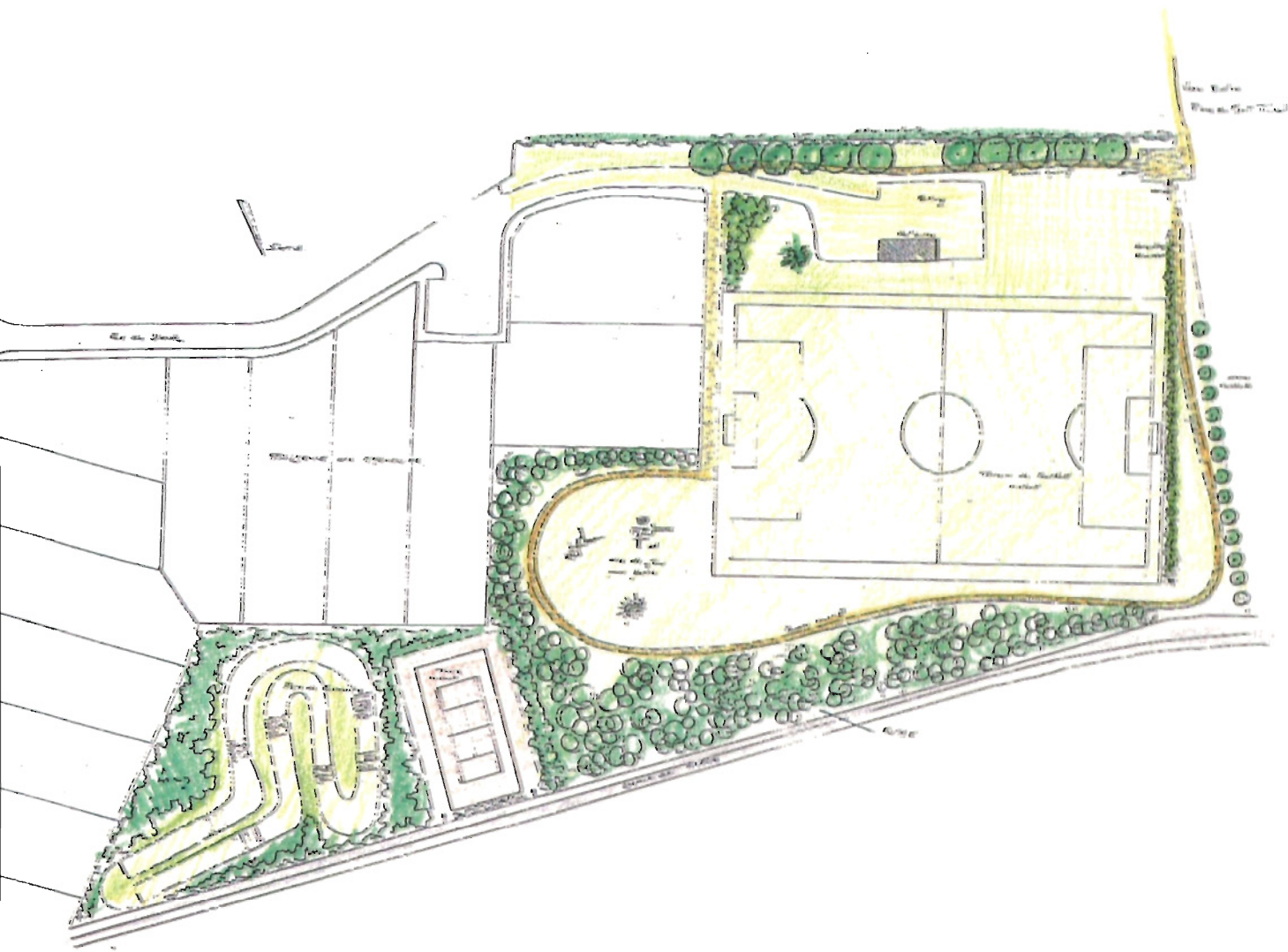




• LA RUE D'ERCHIN :

À l'entrée du village, en contact avec le Mont Tilleul, elle est agrémentée de plantations arbustives et d'arbres tiges.





2. LE TERRAIN DE SPORTS

Les terrains de Foot-ball et de Tennis sont dans un espace découvert qui peut être agrémenté par la création d'une futaie et d'une haie de protection, ce "brise vent" complétant les plantations existantes.

Des réalisations complémentaires peuvent conforter cet ensemble :

- Parc de jeux pour les jeunes enfants,
- Parcours sportif, ...
- Piste de bicross, ...

Une liaison avec les écoles est possible en direct avec la place du Mont Tilleul ; elle permettra de rétablir une convergence vers le Centre.



3. LA PLACE DE LA MAIRIE

La minéralisation progressive de la place de la mairie lui ôte sa vocation d'espace de rencontre. L'affirmation de l'usage des trottoirs pour la circulation piétonne et la création d'aires de stationnement permettra une meilleure individualisation des fonctions.

Certaines particularités architecturales, comme les façades des maisons et l'entrée du château seront valorisées par des revêtements pavés, des plantations et des fleurissements, soulignant ces atouts. L'étroite rue pavée qui relie la mairie à la place du Mont Tilleul mérite une réhabilitation.





4. LA PLACE DU MONT TILLEUL

Elle accueille l'église et l'école. La configuration de l'habitat sur trois côtés a induit une circulation périphérique de desserte, mais matérialisée par une chaussée surdimensionnée. La place est traversée par la rue d'Erchin. Son trait essentiel est la plantation existante des Tilleuls, bien que vieillissante, dégradée, voire résiduelle dans un espace grignoté progressivement par les besoins de l'automobile (circulation, stationnements et garages ... insolites sur cette place).





Pour retrouver une qualité esthétique et paysagère et s'assurer un devenir, la place du Mont Tilleul doit éviter de donner la priorité à l'automobile.

Il conviendra de restaurer les circulations piétonnes à partir de l'église et de l'école vers le terrain de sports, et de matérialiser les traversées sur la rue d'Erchin. Ces aménagements visent à renforcer par ailleurs la sécurité des piétons. Les écoles peuvent ainsi disposer de la place pour des activités de plein air ou de détente avec plus de sécurité et de disponibilité de surface.

Les stationnements sont délimités en particulier le long des voies de desserte et accompagnées de plantations. Les garages sont enlevés afin de restaurer la qualité de la place derrière l'église et remplacés par des plantations.

Les engazonnements sont revus et les tilleuls existants reçoivent les soins permettant d'assurer leur devenir, avec des plantations de remplacement complétant les espaces disponibles.



V ESTIMATIONS SOMMAIRES DES TRAVAUX

I. AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS

- Revêtement en émulsion bicouche
Grenaille de Marquise

2. 850 m² x 50,00 F = 142. 500, 00 F

- Revêtement en pavés béton de couleur
dimensions 21 x 21

1. 270 m² x 160,00 F = 203. 200, 00 F

Total H.T. : 345. 700, 00 F

T.V.A. 18,60 % : 64. 300, 20 F

TOTAL T.T.C. : 410.000,20 F

- L'aménagement des accotements en dehors de l'emprise des trottoirs peut se faire de trois façons différentes :

- gazon
- plantes couvre-sol
- gravillonnage

en concertation avec les riverains

2. PLACE DE LA MAIRIE

• Revêtement en pavés béton 21 x 21 x 8	
600 m ² x 180,00 F =	108.000,00 F
• Marquage des places de stationnement en pavés béton	
100 ml x 90,00 F =	9.000,00 F

Total H.T. :	117.000,00 F
T.V.A. 18,60 % :	21.762,00 F

TOTAL T.T.C. :	138.762,00 F

3. ACCES AU CIMETIERE ET FAÇADE ARRIERE DE LA MAIRIE :

• Nettoyage et remise en ordre de pavés existants	
120 m ² x 20,00 F =	2.400,00 F
• Revêtements en émulsion bicouche	
380 m ² x 50,00 F =	19.000,00 F
• Plantations :	10.000,00 F

Total H.T. :	31.400,00 F
T.V.A. 18,60 % :	5.840,40 F

TOTAL T.T.C. :	37.240,40 F

4 . PLACE DU MONT TILLEUL

• Création de piétonnier	
900 m2 x 50,00 F =	45. 000, 00 F
• Création de parking	
275 m2 x 80,00 F =	22. 000, 00 F
• Engazonnement et plantations :	36. 950, 00 F

Total H.T. :	103. 950, 00 F
T.V.A. 18,60 % :	19. 334, 70 F

TOTAL T.T.C. :	123.284, 70 F

5 . TERRAIN DE SPORTS

• Création d'une liaison piétonne entre les écoles de la place du Mont Tilleul et le terrain de sports	
Travaux estimés à :	22. 000, 00 F
• Aménagement des espaces situés aux abords du terrain : création d'un mini parcours sportif et plantations, engazonnements, mobilier, bancs, corbeilles à papier	
travaux estimés à :	325. 000, 00 F

Total H.T. :	347. 000, 00 F
T.V.A. 18,60 % :	64. 542, 00 F

TOTAL T.T.C. :	411.542, 00 F

RECAPITULATIF

1.	Aménagement des trottoirs :	410. 200, 20 F
2.	Place de la mairie :	138. 762, 00 F
3.	Accès au cimetière :	37. 240, 40 F
4.	Place du Mont Tilleul :	123. 284, 70 F
5.	Terrain de sports :	411. 549, 00 F

	TOTAL T.T.C. :	1.121.029, 30 F